

Les aides de l'ADEME Ile-de-France à la méthanisation et leur évolution



JM CHAUMEL – ADEME Ile-de-France
ORMOY LA RIVIERE – 27 février 2020

- **Des aides à l'investissement via des appels à projets**
 - *En Ile-de-France, AAP communs avec la Région*
 - *2 sessions par an*
- **Principe actuel** (jusqu'à la deuxième session 2019 – instruction en cours) :
 - *Analyse économique pour déterminer un niveau de subvention proportionné pour permettre « une juste rentabilité des projets en évitant les effets d'aubaine »*
- **Décision de passer à une aide forfaitaire :**
 - *Système utilisé en phase de diffusion de technologies avec un retour d'expérience suffisant*
 - *Analyse économique globale a priori par gamme de projets*
 - *Mis en œuvre sur les chaufferies bois de petite puissance*
 - *Dispositif plus lisible*

- Quelles échéances ?
 - *Au niveau national, décision d'une **généralisation à compter de 2021***
 - *En Ile-de-France, **expérimentation à compter des AAP 2020**, à commencer par la session actuellement ouverte (pré-candidatures pour le 6 mars, candidatures pour le 24 avril)*
- Des forfaits par tranche de taille et distincts entre injection du biogaz et cogénération

INJECTION		COGENERATION	
		< 100 kWe	Analyse économique
< 100 Nm ³ /h	52 €/MWh	100 à 150	73 €/MWh
100 à 150	46 €/MWh	150 à 250	64 €/MWh
150 à 250	36 €/MWh	250 à 300	59 €/MWh
> 250 Nm ³ /h	Analyse économique	> 300	Analyse économique

- **Quelles échéances ?**
 - *Précandidatures jusqu'au 6 mars 15 heures (mail à Foret_energie_biosources@iledefrance.fr et ademe.ile-de-france@ademe.fr)*
 - *Candidatures pour le 24 avril 15 heures sur une plateforme dédiée : <https://mesdemarches.iledefrance.fr/account-management/cridfprd-demandeurs/ux/>*
 - *Renseignement et dossier : <https://ile-de-france.ademe.fr/actualites/appels-projets/appel-projets-methanisation-agricole-et-non-agricole>*

- **Quels critères d'analyse des dossiers de l'AAP ?**
 1. *Qualité de montage du projet*
 2. *Qualité de l'approvisionnement*
 - Sécurité, rayon, respect de la hiérarchie des modes de gestion des matières
 3. *Valorisation énergétique*
 4. *Valorisation organique*
 5. *Empreinte environnementale*
 6. *Retombées locales et concertation*
 7. *Exploitation et sécurité*
 8. *Avancement des démarches administratives*
 - ICPE, IOTA, PC, agrément sanitaire s/pdts animaux
 9. *Montage financier*

Merci



JM. CHAUMEL – DR Ile-de-France

27 02 2020

[jean-marie chaumel@ademe.fr](mailto:jean-marie.chaumel@ademe.fr)